

çait qu'on ignorait dans quelles mains il avait passé ; on n'en a jamais su davantage. A-t-il été détruit, ou peut-on espérer de le découvrir ?

« Sans doute, ajoute M. Brouchoud (p. 80), nous ne pouvons répondre que par des conjectures ; mais, si timides qu'elles soient, il n'est pas sans intérêt de connaître sur quelles raisons nous paraît fondée leur regrettable vraisemblance. Claude Brossette est mort le 17 juin 1743 ; en 1738, il avait été frappé d'une paralysie incomplète qui lui laissa un engourdissement dans la jambe et dans le bras, du côté droit. Pendant les cinq dernières années de sa vie, il put à peine marcher et écrire. Cependant, il poursuivit, jusqu'à sa dernière heure, ses travaux littéraires. Un secrétaire écrivait sous sa dictée, et le 17 avril 1740, il conseillait à son ami J.-B. Rousseau, atteint de la même infirmité, d'employer le même moyen pour annoter ses *Remarques sur Molière*, qu'il voulait lui communiquer avant de les livrer à l'impression.

« On peut croire, en effet, que Brossette eut le temps de mettre la dernière main à ce travail. Et si nous consultons sa correspondance, nous devons bien plus regretter la perte de ce manuscrit, car il y travailla de longues années. »

Il est aussi dans la bibliothèque de M. Bresson un manuscrit et un portefeuille dont la publication serait bien désirable. Il y a déjà un certain nombre d'années, M. le comte de Murard de Saint-Romain, propriétaire du splendide château de Bresse-sur-Grosne (Saône-et-Loire), ayant eu la louable pensée de restaurer cette belle résidence, préféra, entre tous, M. Bresson, pour diriger cette grande œuvre. Pendant de nombreuses années, M. Bresson s'y est appliqué avec le soin, le goût et l'intelligence qu'il sait mettre à conduire à bonne fin tous ses travaux, — et